

AVIS DE COURSE

**Finale de Ligue Ile de France du Trophée Banque Populaire
Grade 5A Ligue
Samedi 25 mai, et dimanche 26 mai 2019
Plan d'eau de Moisson Lavacourt
Organisée par la Ligue Ile De France et le Cercle de Voile de Moisson-Lavacourt
Dans les locaux de l'île des Loisirs des Boucles de Seine**

La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV)
- 1.2 les prescriptions nationales traduites pour les concurrents étrangers précisées en annexe PRESCRIPTIONS FEDERALES
- 1.3 les règlements fédéraux.
- 1.4 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'AO. Si cette règle est enfreinte, la Réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique ([lien internet Réglementation](#)).

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux dériveurs, solitaire et double des groupes D1 à D5
En fonction du nombre de bateaux inscrits, une répartition en groupe de vitesse sera faite.
- 3.2 Les bateaux admissibles doivent s'inscrire en effectuant une inscription en ligne via la plateforme E-Cotiz accessible depuis le site internet du CVML avec les liens suivants et au plus tard le 17 mai 2019 :
Site du CVML : [inscriptions concurrents](#)
Attention : un coureur préinscrit doit confirmer son inscription le jour de l'épreuve.
Les inscriptions pourront être effectuées sur place le jour même suivant les conditions précisés dans le §4.
- 3.3 Les concurrents possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition,
 - ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
 - une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
 - le certificat de jauge ou de conformité

Les concurrents étrangers non licenciés en France devront présenter au moment de leur inscription :

 - un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF,
 - un justificatif d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'euros,
 - un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an, ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs,
 - le certificat de jauge ou de conformité

- 3.4 Les accompagnateurs désirant participer activement à cette régata (Inscriptions, sécurité, bateaux comité ou arrivée) sont invités à s'inscrire avec le lien suivant : [Inscription accompagnants bénévoles](#)

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant Pré-inscription Internet	Montant inscription sur place
Solitaire	0 €	10 €
Double	0 €	20 €

5. PROGRAMME

- 5.1 Confirmation d'inscription :

Samedi 25 mai 2019 de 10h00 à 13h30 dans la Salle Bernaches à l'île des Loisirs des Boucles de Seine

- 5.2 Jauge et contrôle pourront être réalisés à terre (Salle Bernaches) ou sur l'eau pendant les 2 jours de course.

- 5.3 Jours de course

Date	Heure	Evènement
samedi 25 mai	12h00	briefing Organisation
samedi 25 mai	12h30	briefing Entraîneurs
samedi 25 mai	13h00	briefing Coureurs
samedi 25 mai	14h00	1 ^{er} signal d'avertissement
samedi 25 mai	A l'issue de la dernière course du jour	Pot d'accueil
Dimanche 26 mai	10h30	1 ^{er} signal d'avertissement
Dimanche 26 mai	15h30	dernier signal d'avertissement
Dimanche 26 mai	A l'issue de la dernière course du jour	Palmarès et remise des prix

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront disponibles à la confirmation des inscriptions le samedi 25 mai à partir de 10 heures.

7. LES PARCOURS

- 7.1 Les parcours seront de type construit et affichés au tableau officiel

- 7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE.

8. SYSTEME DE PENALITE

Pour toutes les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

9. CLASSEMENT

- 9.1 Cette finale sera de **coefficient 2** pour le classement du Championnat Régional IDF
2 courses devront être validées pour valider la compétition.

- 9.2 Quand moins de 4 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses.

Quand 4 à 7 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses moins la plus mauvaise.

Quand 8 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses moins les deux plus mauvaises.

10. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

11. PRIX ET PALMARES

11.1 Des prix seront distribués aux 3 premiers du classement de chaque série.

11.2 TITRES : les titres de Champion(ne) Régional seront décernés au premier dans chaque série participant au Championnat

12. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

13. CORPS ARBITRAL

Président du comité de course : Mme Paule-Marie POULOUIN
Comité de course adjoint : Mme Françoise HARDY
Président du Jury : M. Patrick VILAIN
Juge : M. Arnaud SCHEIWILLER
Juge Stagiaire :

14. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

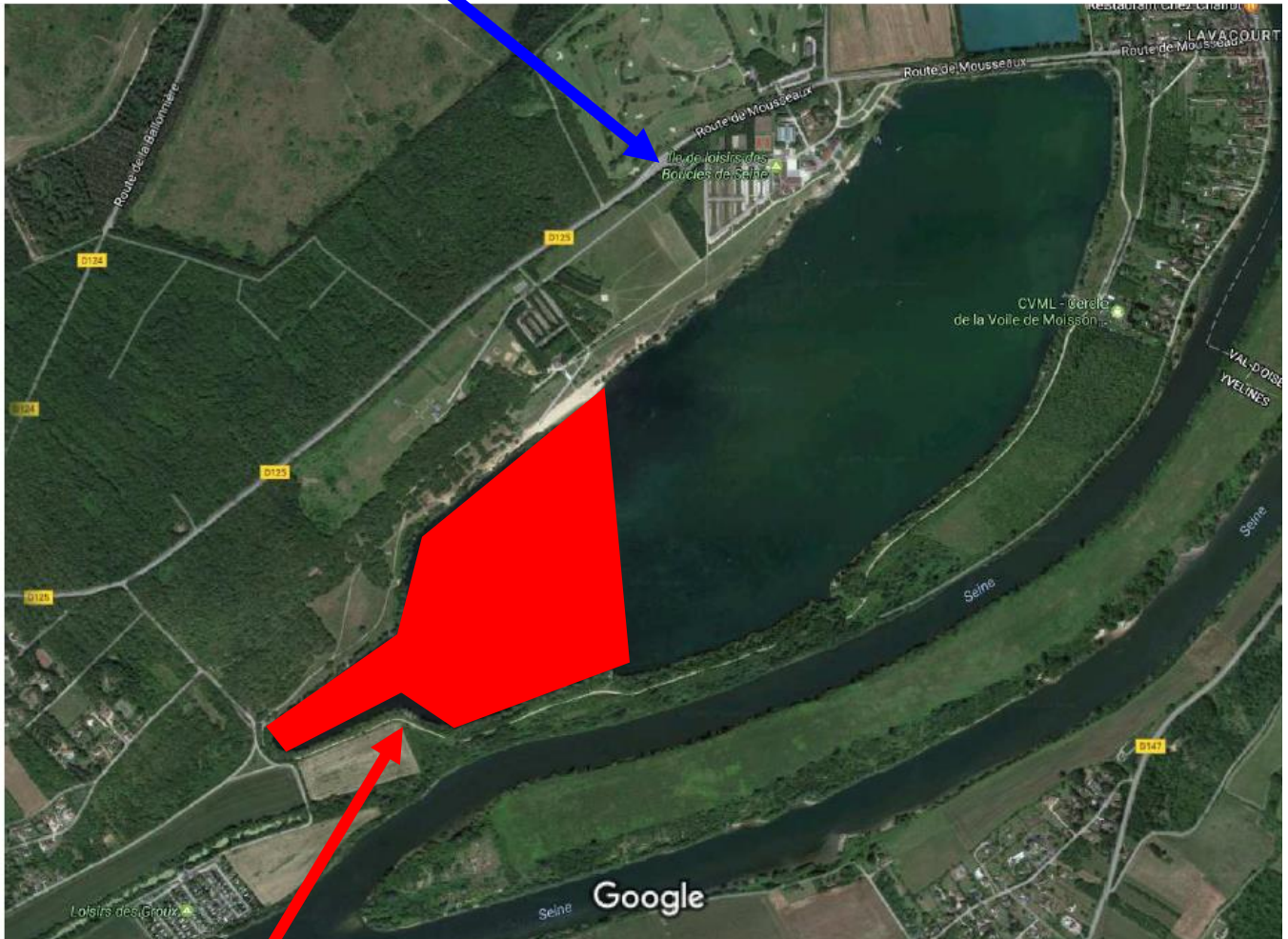
Toutes informations utiles (et plan d'accès) sur le site du CVML : <http://www.cvml.fr/> /
Eric TURBOT, cvml.info@gmail.com
Guillaume SOUDEE, guillaume.soudee@gmail.com
Laurent LOUIN, laurent.cvml@gmail.com

Restauration et hébergement

- Base de Loisirs des Boucles de Seine – Chrystel Pelchat / Nathalie Benhatta- Tél. 01 30 33 97 80 www.bouclesdeseine.iledeloisirs.fr / accueil@base-bouclesdeseine.fr
 - Possibilité d'hébergements et de repas le soir (self),
 - Possibilité de fourniture de paniers repas pour le midi
- Dans l'enceinte du CVML : possibilité de camping dans les espaces du club
- Auberge de la Boucle, Moisson (crêperie, hôtel, centre village) : 01 34 79 33 66
- La Ruche (hôtel et restaurant bord de Seine) : 01 30 33 20 00 / contact@laruche78.com
- Chez Charlot, Lavacourt (guinguette au bord de la Seine) : 01 34 79 30 06
- Oh Diablotin, Mousseaux (centre village) : 01 34 79 35 89
- Au Fil de l'Eau, Rolleboise (bord de Seine) : 01 30 42 09 86
- La Mandarin de Bonnières (restaurant chinois) : 01 30 42 27 62

ANNEXE ZONE DE COURSE

Entrée Ile de loisirs des Boucles de Seine



Zone interdite à la navigation